

Province de Québec  
Circonscription de Richelieu  
Ville de Sorel-Tracy

Présences

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy, tenue à l'hôtel de ville, le 10 juin 2024 à 18 h, à laquelle sont présents, forment quorum et siègent sous la présidence du maire, M. Patrick Péloquin, la conseillère et les conseillers suivants :

M. Olivier Picard, conseiller du district n° 1 - Bourgchemin  
Mme Sylvie Labelle, conseillère du district n° 2 - Richelieu  
M. Martin Lajeunesse, conseiller du district n° 3 - Saint-Laurent  
M. Jocelyn Mondou, conseiller du district n° 4 - Vieux-Sorel  
M. Stéphane Béland, conseiller du district n° 5 - Du Faubourg  
M. Benoît Guèvremont, conseiller du district n° 6 - Des Gouverneurs  
M. Mathieu Gagné, conseiller du district n° 7 - Des Patriotes

Mme Dominique Ouellet, conseillère du district n° 8 - Pierre-De Saurel, avait préalablement motivé son absence.

Le directeur général, M. Carlo Fleury, et le directeur du Service juridique et greffier, M. René Chevalier, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

Après avoir constaté l'avis et les délais de convocation ainsi que le quorum, le maire déclare la présente séance régulièrement constituée.

2024-06-415

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Mathieu Gagné, appuyé par M. Martin Lajeunesse, que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2024-06-416

Autorisation de signature - protocole d'entente avec la Société des parcs industriels Sorel-Tracy pour la gestion du parc industriel Ludger-Simard

CONSIDÉRANT que le conseil, lors de la séance ordinaire du 19 février 2024, adoptait la résolution n° 2024-02-111 afin d'autoriser la prolongation d'un protocole d'entente intervenu entre la Ville de Sorel-Tracy et la Société des parcs industriels Sorel-Tracy (SPIST), pour la gestion du parc industriel Ludger-Simard, jusqu'au 31 décembre 2023,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure un nouveau protocole d'entente,

CONSIDÉRANT le projet de protocole d'entente soumis,

IL EST PROPOSÉ par M. Stéphane Béland, appuyé par Mme Sylvie Labelle, que le greffier ou la greffière adjointe soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Sorel-Tracy, le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Sorel-Tracy et la Société des parcs industriels Sorel-Tracy (SPIST), pour la gestion du parc industriel Ludger-Simard, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2024-06-417 Autorisation - disposition de bacs à fleurs en béton à divers organismes de la région

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 25 de la Politique d'approvisionnement, la Ville peut céder des biens de faible valeur à des organismes,

CONSIDÉRANT le rapport décisionnel du 3 juin 2024 soumis à ce sujet par Mme Émilie Bouthillette, chef de division – approvisionnement, et les recommandations contenues dans ce rapport,

IL EST PROPOSÉ par M. Jocelyn Mondou, appuyé par M. Mathieu Gagné, que la Ville de Sorel-Tracy cède des bacs à fleurs en béton à la Maison L'Ancre Pierre-De Saurel, à La Porte du Passant et à la Municipalité de Yamaska, et ce, conformément au rapport soumis par Mme Émilie Bouthillette.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2024-06-418 Autorisation - Marche annuelle des résidents de la Résidence Sorel-Tracy au profit de la Société d'Alzheimer

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Lajeunesse, appuyé par M. Benoît Guèvremont :

QUE le conseil autorise la Marche des résidents de la Résidence Sorel-Tracy, le mercredi 12 juin 2024, de 13 h 45 à 16 h, selon le trajet suivant :

- au départ du 4025, rue Frontenac, la rue Frontenac vers le sud jusqu'à la rue Cardin, la rue Cardin vers l'ouest, la rue Lévis et, par la suite, retour vers le 4025, rue Frontenac par le même trajet,

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce qu'un système de sécurité soit prévu par les organisateurs pour l'encadrement de cette activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2024-06-419 Avis de motion pour l'adoption du Règlement n° 2582 « Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2222 afin de créer de nouvelles dispositions, d'en bonifier et d'en remplacer certaines afin d'encadrer la plantation et l'abattage d'arbres »

M. Olivier Picard dépose le projet de règlement n° 2582 « Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 2222 afin de créer de nouvelles dispositions, d'en bonifier et d'en remplacer certaines afin d'encadrer la plantation et l'abattage d'arbres », donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil et précise que des copies de ce projet de règlement sont à la disposition du public pour consultation.

2024-06-420 Avis de motion pour l'adoption du Règlement n° 2583 « Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats n° 2225 afin de créer de nouvelles dispositions, d'en bonifier et d'en remplacer certaines afin d'encadrer la plantation et l'abattage d'arbres »

Mme Sylvie Labelle dépose le projet de règlement n° 2583 « Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats n° 2225 afin de créer de nouvelles dispositions, d'en bonifier et d'en remplacer certaines afin d'encadrer la plantation et l'abattage d'arbres », donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil et précise que des copies de ce projet de règlement sont à la disposition du public pour consultation.

Période de questions

Le maire procède à la période de questions avec les personnes de l'assistance.

LEVÉE DE LA  
SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Benoît Guèvremont, appuyé par M. Stéphane Béland,  
que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

\_\_\_\_\_  
René Chevalier, greffier

\_\_\_\_\_  
Patrick Péloquin, maire